

LOMBARD Claude-Evelyne  
4 chemin de la cabane ronde

30250 AUJARGUES

TÉL 0684314989

André CARRIERE  
Commissaire Enquêteur

7

Monsieur le  
commissaire enquêteur

Aujargues le 15.10.18

Monsieur le commissaire enquêteur

Je me permets de vous écrire car la commune  
a entendu placer ma parcelle en zone  
inondable sur la base unique de  
l'étude dénommée « l'atlas des zones  
inondables » réalisée dans le cadre de  
l'analyse hydrogéomorphologique CAREX de 2004  
OR des études hydrauliques postérieures  
réalisées par eutech et diligentées par  
le syndicat intercommunal d'aménagement  
du Vidourle ont concerné une partie  
du village mais ne sont pas

arrivées jusqu'à ma parcelle  
(manque d'argent ou de bonne volonté)  
L'omission ou l'erreur d'appréciation dans  
la prise en compte de ces études  
hydrauliques a conduit à une prise  
de position d'un principe de précaution  
maximal qui m'est préjudiciable -  
principe injuste ma parcelle étant  
à 1 m 60 au dessus du chemin de la  
cabane Ronde au nord et 4 m 50 au sud  
l'étude hydraulique s'arrête au PHE2  
à 48 m 88, l'altitude du chemin  
de la cabane Ronde étant à 86 m.  
Que puis-je faire pour que ma  
parcelle bénéficie d'une étude réelle  
et sérieuse ?

Dans l'attente de votre réponse  
Je vous prie d'agréer l'expression de  
mes meilleurs sentiments.

